FICHE DE RENSEIGNEMENTS

EOHU Eastern Ontario Health Unit | BSEO Bureau de santé de l'est de l'Ontario

LE CHOIX D'UN ASSAINISSANT OU D'UN DÉSINFECTANT

Quelle est la différence entre nettoyer, assainir et désinfecter?

NETTOYAGE



L'élimination physique des matières étrangères (ex. poussière, terre) et des matières organiques (ex. sang, sécrétions, excrétions, micro-organismes). Le nettoyage élimine physiquement au lieu de tuer les micro-organismes. Il se fait avec de l'eau, des détergents et une action mécanique.

» ***Détergent :*** Un agent nettoyant synthétique qui peut émulsionner l'huile et suspendre la saleté. Un détergent contient des surfactants qui ne forment pas de précipité dans l'eau dure. Il peut également contenir des enzymes protéases.

ASSAINISSEMENT



Il réduit le nombre de bactéries vivant sur une surface à 99,99 %, mais ne tue pas nécessairement les bactéries qui restent. Les surfaces et ustensiles en contact avec les aliments doivent être lavés et rincés à l'eau potable avant d'être désinfectés afin d'être efficaces.

» ***Assainissant ou désinfectant pour contact alimentaire :*** Un produit utilisé dans l'industrie alimentaire pour réaliser en toute sécurité une désinfection chimique des surfaces et des ustensiles en contact avec les aliments. Santé Canada a approuvé la vente de composés chlorés (ex. eau de Javel), de mélanges de peroxydes et de peroxoacides, d'acides carboxyliques, de composés d'ammonium quaternaire (QUAT), d'acides anioniques et de composés iodés destinés à être utilisés sur les surfaces en contact avec les aliments.

DÉSINFECTION



L'inactivation des micro-organismes qui produisent des maladies. La désinfection ne détruit pas les spores bactériennes. L'équipement/les dispositifs médicaux doivent être soigneusement nettoyés avant qu'une désinfection efficace puisse avoir lieu.

» ***Désinfectant :*** Un produit utilisé sur des surfaces ou des équipements/dispositifs médicaux qui entraîne la désinfection des objets. Les désinfectants ne sont appliqués que sur des objets inanimés. Certains produits combinent un nettoyant et un désinfectant.

Pour choisir un assainissant ou un désinfectant, il est important de lire l'étiquette du produit. Votre choix dépendra grandement de l'utilisation prévue du produit.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT :

- Le nom du produit ainsi que le nom, l'emplacement et les coordonnées du fabricant. Si cette information ne figure pas sur l'étiquette, n'achetez pas le produit.
- Les étiquettes du produit précisent l'utilisation prévue/appropriée du désinfectant ou de l'assainissant, et doivent être lues attentivement avant de les utiliser.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MÉDICAMENT (DIN) :

- Les désinfectants doivent avoir un numéro d'identification du médicament (DIN). Un DIN est un numéro à huit chiffres attribué par Santé Canada qui permet au fabricant de commercialiser le produit au Canada. Santé Canada examine les données sur les tests, la chimie et l'innocuité, et approuve le libellé de l'étiquette, le nom du produit, les ingrédients actifs et les revendications d'efficacité. **Tous les désinfectants ne conviennent pas à une utilisation sur les surfaces en contact avec les aliments, car des résidus toxiques peuvent être laissés.**
- Les désinfectants pour contact alimentaire sont réglementés par le Bureau d'innocuité des produits chimiques (BIPC), la Direction des aliments et Santé Canada. Le BIPC détermine les niveaux de résidus maximums qui restent sur les produits alimentaires après l'utilisation et, si cela est acceptable, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) émet une lettre de non-objection pour ces produits. **Seuls les désinfectants pour contact alimentaire qui ont des affirmations désinfectantes (comme bactéricide, virucide) ont besoin d'un DIN.**
- La seule exception à cette règle est l'eau de Javel, qui peut être diluée avec de l'eau pour être utilisée comme assainissant ou désinfectant selon l'utilisation prévue.

REVENDICATIONS D'EFFICACITÉ PERTINENTES :



- Des revendications d'efficacité sont affichées sur l'étiquette des désinfectants. Le produit que vous choisissez doit être efficace contre les germes les plus courants qui propagent des maladies dans votre établissement. Certains germes sont plus difficiles à tuer que d'autres.
- Assurez-vous que l'étiquette de votre désinfectant indique qu'il tuera le norovirus (ou « virus de type Norwalk » ou « calicivirus félin »), la cause la plus courante des flambées de vomissements et de diarrhée.

Certains établissements ne décident que lors d'une épidémie de prendre un désinfectant qui a une revendication d'efficacité contre le norovirus. Cependant, il est préférable d'utiliser en tout temps un produit qui tuera le norovirus et réduira le risque d'épidémie.

TEMPS DE CONTACT :

- Le temps de contact est la durée pendant laquelle les surfaces et l'équipement doivent rester humides avec le désinfectant ou l'assainissant pour que les indications sur l'étiquette du produit

soient respectées. Un produit avec un temps de contact plus court diminue le temps pendant lequel la surface doit rester humide. Le temps de contact peut varier d'une minute à plus de 30 minutes. Choisissez un produit qui a un temps de contact approprié pour l'utilisation prévue. Par exemple, est-il réaliste d'utiliser un désinfectant qui exige un temps de contact humide de 10 minutes sur une table à langer dans une garderie très occupée? Selon le cas, choisissez un désinfectant dont les revendications d'efficacité sont similaires et un temps de contact plus court.

DATE D'EXPIRATION ET CONSIGNES D'ENTREPOSAGE :

- Les produits devraient comporter une date d'expiration. Après cette date, le produit pourait ne plus être efficace.
- Conservez le désinfectant et l'assainissant dans le contenants d'origine dont l'étiquette porte la date d'expiration.
- Si le produit doit être mélangé avec de l'eau, préparez chaque jour une nouvelle solution ou tenez un registre du temps auquel la solution doit être jetée selon les instructions du fabricant.

BANDELETTES D'ANALYSE :

- Des bandelettes d'analyse ou réactives sont utilisées pour déterminer si une concentration efficace des ingrédients actifs est présente dans le désinfectant ou l'assainissant. Lorsque des produits sont utilisés ou mélangés, une bandelette d'analyse vous indiquera si la solution est à la bonne concentration. Des bandelettes d'analyse sont requises pour tous les produits utilisés sur les surfaces et les ustensiles en contact avec les aliments.
- Les bandelettes d'analyse ne devraient pas être utilisées pour prolonger l'utilisation d'une solution chimique au-delà de sa date d'expiration.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :

- Suivez toujours les instructions de mélange indiquées sur l'étiquette. L'odeur, la couleur ou un regard sur le produit ne vous permet pas de déterminer si vous l'avez mélangé à la concentration appropriée.
- Tous les produits ont une concentration qui maximise leur capacité à désinfecter ou à assainir. L'utilisation de concentrations plus élevées ne signifie pas que le produit agira avec plus de rapidité ou d'efficacité. En fait, cela peut augmenter le risque de blessures et de dommages aux surfaces et aux équipements, en plus d'être toxique. Si la concentration est trop faible, le produit ne sera pas efficace.
- Utilisez un outil de mesure approprié pour mesurer les produits chimiques de manière cohérente et à la concentration appropriée.



- Les produits pré-mélangés ou « prêts à l'emploi » peuvent être utilisés directement à partir du contenant.
- Ne mélangez jamais ensemble les détergents, les assainissants et les désinfectants. Non seulement cela peut diminuer l'efficacité de votre produit chimique, mais cela peut également avoir des effets potentiellement nocifs sur la santé de l'utilisateur.

Il est recommandé d'utiliser des applicateurs de type non aérosol ou non « pulvérisateur ». L'utilisation de buses de type pulvérisateur peut contaminer les aliments ou provoquer des maladies respiratoires chez les personnes.

PREMIERS SECOURS ET RECOMMANDATIONS DE PRUDENCE :

- Lisez l'étiquette pour déterminer les premiers secours à administrer en cas d'exposition ou d'ingestion accidentelle. Un équipement de protection individuelle approprié (c'est-à-dire des gants, des blouses, des lunettes de protection et des masques) doit être porté lors de l'utilisation de tout produit chimique.

AUTRES CONSIDÉRATIONS :

- Lorsque vous choisissez un désinfectant ou un assainissant, pensez à la facilité de rangement et d'utilisation, à la tolérance du personnel, à la sécurité et à la rentabilité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

- Les fiches de données de sécurité (FDS), anciennement appelées fiches signalétiques, sont des fiches d'information distribuées par les fabricants de produits. Elles répertorient les ingrédients, les exigences en matière de santé et de sécurité (c'est-à-dire l'équipement de protection individuelle requis lors de l'utilisation d'un produit chimique) et les mesures de premiers secours pour le produit chimique. Le ministère du Travail exige d'avoir sur place une copie des fiches FDS pour tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.

Pour en savoir plus :

Désinfectants et assainissants pour surfaces de contact alimentaire, révisé en août 2011 (ccnse.ca)

PIDAC: Pratiques exemplaires de nettoyage de l'environnement en vue de la prévention et du contrôle des infections dans tous les milieux de soins de santé, 3e édition | 1e révision novembre 2025